

# La limitation des mandats au Togo: Les populations unies face à une classe politique divisée?

Dépêche No. 9, Afrobaromètre | Hervé Akinocho et Dr. Moussa P. Blimpo

## Résumé

La question de limitation des mandats présidentiels revêt un intérêt particulier dû au contexte historique togolais. En effet, introduit dans la Constitution de 1992, ce verrou a été sauté en 2002 pour permettre au Président Eyadéma Gnassingbé, père de l'actuel président du Togo, de briguer d'autres mandats. La peur semble donc grande pour l'opposition que sans la réintroduction de cette limitation l'actuel Président Faure E. Gnassingbé, âgé de seulement 48 ans et qui finira son deuxième mandat en Mars 2015, connaisse un règne aussi long que celui de son feu père, qui a dirigé le Togo pendant 38 ans.

Selon la dernière enquête d'Afrobaromètre, d'Octobre 2014, 85% des Togolais approuvent la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux, et ce résultat reste inchangé par rapport à celui du sondage d'il y a deux ans.

Les observateurs de la scène politique togolaise ont vu deux différents camps s'affronter ces dernières semaines sur la modification ou non de la Constitution sur ce sujet. Il ressort des discours deux visions complètement opposées des intérêts du même « peuple togolais ». Les politiciens de par le monde identifient souvent les aspirations de leurs partisans à celle du peuple. Nous avons donc poussé plus loin nos analyses dans cette dépêche pour voir si ces mêmes clivages dans le soutien à la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux existent au niveau de la population.

Pour ce faire, nous avons analysé les données d'Afrobaromètre suivant les axes de 1) l'appartenance politique des répondants (se basant sur les déclarations, dans la même enquête, d'appartenance ou non à un parti politique et sur les intentions de vote pour les prochaines échéances électorales) et 2) la zone de résidence. Pour ce dernier, nous comparons le Nord (défini comme espace géographique au nord de Blitta) contre le Sud, le Grand Lomé (regroupant Lomé commune et la préfecture du Golfe) contre le reste du pays, et les grandes villes (les chefs-lieux des régions, à savoir Lomé commune, Atakpamé, Sokodé, Kara, et Dapaong) contre le reste du pays.

## L'enquête Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherche non partisane qui mène des enquêtes d'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et d'autres questions connexes dans plus de 30 pays en Afrique. Cinq séries d'enquêtes ont été réalisées entre 1999 et 2013, et les enquêtes de la Série 6 sont actuellement en cours (2014-2015). Afrobaromètre mène des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale de 1.200 à 2.400 répondants.

L'équipe Afrobaromètre au Togo, dirigée par le Centre de Recherche et de Sondage d'Opinion, a interviewé 1.200 adultes togolais en Octobre 2014. Un échantillon de cette taille donne des résultats avec une marge d'erreur de +/-3 à un niveau de confiance de 95%. Une enquête précédente a été menée au Togo en Décembre 2012.

## Résultats clés

- Les sympathisants du pouvoir ainsi que ceux de l'opposition sont attachés à la limitation des mandats présidentiels à deux.
- Même si les proportions varient, essentiellement il n'y a pas de clivage Nord-Sud, ni de Grand Lomé ou des grandes villes contre le reste du pays.

## Un soutien massif pour la limitation des mandats

Comme le montre le sommaire de nos analyses sur la Figure 1 ci-dessous, les sympathisants de l'opposition répondent à 93% en faveur de la limitation des mandats, contre 78% pour les sympathisants de la majorité au pouvoir. Malgré cet écart de 15 points entre ces deux groupes, fort est de constater que cette initiative bénéficie d'un soutien massif même au sein des sympathisants du pouvoir. On peut donc dire sans ambiguïté aucune que certaines expressions observées lors des marches des partisans du pouvoir, tout comme la déclaration récente du président de la république au Ghana, qui ont été interprétée comme une réticence à cette réforme, ne sauraient représenter les aspirations profondes de la population.

### *Pas de clivage Nord-Sud*

Nous avons également analysé les données en prenant en compte le « clivage » supposé Nord-Sud. Neuf répondants sur 10 (89%) vivant au moment du sondage dans le Sud du Togo se sont prononcés en faveur de la limitation des mandats présidentiels à deux, avec 65% qui ont déclaré être « tout à fait d'accord » avec cette limitation. Les répondants habitants le Nord du pays à 75% se sont prononcés pour la limitation des mandats présidentiels à deux, avec 48% qui sont « tout à fait d'accord » avec la limitation.

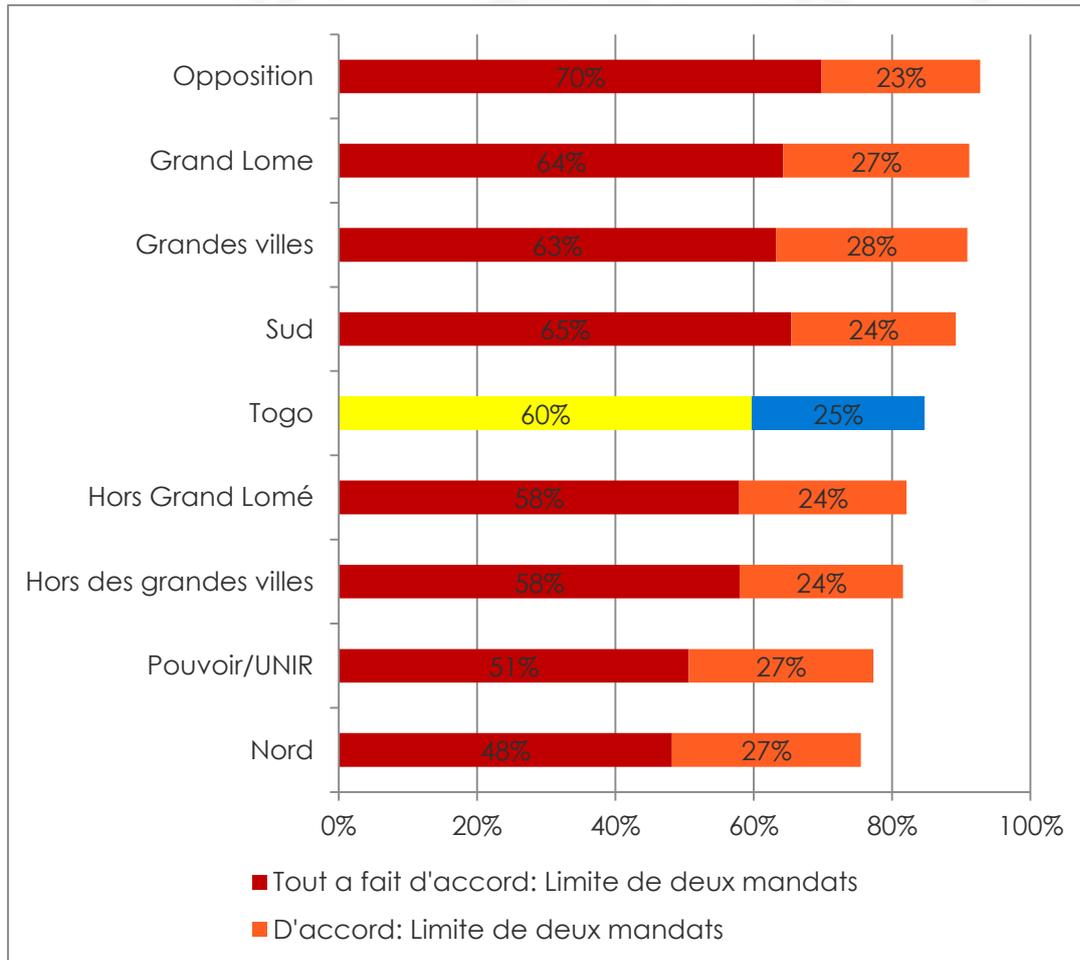
### *Pas d'effet démesuré Grand Lomé*

Une autre dimension explorée est celle d'habiter à Lomé et dans le Golfe, ici nommé Grand Lomé. Nous obtenons 91% de soutien à la limitation des mandats présidentiels à deux dans le Grand Lomé (64% sont « tout à fait d'accord » avec cette mesure) pour 82% des répondants sur les zones hors Grand Lomé (58% sont « tout à fait d'accord »).

### *Pas de grand effet grandes villes*

Nous avons enfin analysé l'opinion des habitants des grandes villes sur la limitation des mandats présidentiels à deux. Neuf répondants sur 10 (91%) dans les grandes villes soutiennent la limitation des mandats à deux (63% sont « tout à fait d'accord »). Hors des grandes villes, huit répondants sur 10 (82%) sont en faveur de la mesure de limitation (58% sont « tout à fait d'accord »).

Figure 1: Soutien pour limite des mandats | Togo | 2014



**La question posée aux répondants:** Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion? Choisir Affirmation 1 ou Affirmation 2.

Affirmation 1: La Constitution devrait limiter l'exercice de la fonction du président de la République à un maximum de deux mandats.

Affirmation 2: Il ne devrait pas avoir de limite constitutionnelle au nombre de mandats du président de la République.

(% « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'affirmation 1)

L'analyse suivant ces différents axes retenus a montré que bien qu'il y ait certains écarts dans le soutien à la limitation des mandats présidentiels à deux, nous pouvons dire que, quel que soit leurs bords politiques ou la situation géographique du domicile, au moins trois Togolais sur quatre soutiennent la limitation des mandats présidentiels à deux. De plus, nous pouvons dire que ce soutien ne semble pas être conjoncturel, mais témoigne d'un attachement profond du peuple togolais à la limitation des mandats présidentiels à deux, à l'image de la quasi-totalité des 34 pays africains enquêtés par Afrobaromètre.

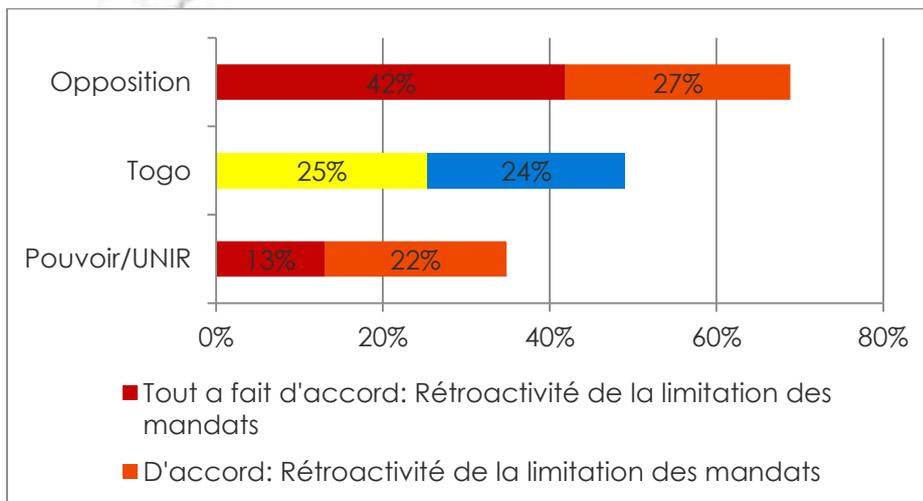
### L'éligibilité de Faure E. Gnassingbé: Le seul point de discorde?

Au-delà de cette limitation du nombre de mandats présidentiels à deux, une question sous-jacente anime aussi le débat public: celle de l'application d'une telle mesure aux deux mandats déjà exécutés par le Président en exercice Faure E. Gnassingbé. Malheureusement cette question n'a pas été incluse dans cette récente étude. Cependant, sur la base des résultats du sondage Afrobaromètre de Décembre 2012, on note qu'alors que 69% des sympathisants de l'opposition sont favorables, seulement 35% des sympathisants du parti au pouvoir y sont favorables (Figure 2). Il est donc important de noter qu'en ce qui concerne

l'éligibilité du Président Faure E. Gnassingbé, les positions des deux bords reflètent plutôt celles de leurs militants; ni la position de l'un ni celle de l'autre bord ne saurait refléter le point de vue de la majorité de la population. C'est une question qui divise.

Il faut noter que cette question est caractérisée par un taux élevé de répondants qui ont jugé ne pas se prononcer (37%). Ceci peut aussi refléter le fait que la question de l'éligibilité de Faure E. Gnassingbé soit fondamentalement une question légale et non celle de la préférence des uns et des autres. Il est donc peut-être mieux de trancher la question au niveau des institutions en charge, quitte à reformer ces institutions avant qu'elles ne se prononcent.

**Figure 2: Avis sur l'application de la limitation sur le Président Faure E. Gnassingbé**  
 | Togo | 2012



**La question posée aux répondants:** Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les demandes suivantes formulées par le CST, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: La demande que la limitation à deux mandats du mandat présidentiel soit appliquée aux deux mandats que Faure E. Gnassingbé a déjà fait?

**Hervé Akinocho** est chargé de la recherche au Centre de Recherche et de Sondage d'Opinions (CROP) à Lomé, Togo. Email: [hervé.akinocho@crop-africa.org](mailto:hervé.akinocho@crop-africa.org)

**Dr. Moussa P. Blimpo** est directeur du CROP à Lomé, Togo. Email: [moussa.blimpo@crop-africa.org](mailto:moussa.blimpo@crop-africa.org)

Afrobaromètre, projet collaboratif de recherche par enquêtes, est conduit par un réseau de spécialistes des sciences sociales de plus de 30 pays africains. La coordination des activités est assurée par le Centre pour le Développement Démocratique (CDD) au Ghana, l'Institut de Justice et de la Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) au Bénin, et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à l'Université de Nairobi au Kenya. L'Université Etatique de Michigan et l'Université de Cape Town fournissent de l'assistance technique au projet.

Afrobaromètre est soutenu financièrement par le Département britannique pour le développement international (DFID), l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la Banque Mondiale, et la Fondation Mo Ibrahim.

Pour plus d'informations, veuillez visiter [www.crop-africa.org](http://www.crop-africa.org) et [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org).

**Dépêche No. 9, Afrobaromètre | 15 Décembre 2014**